



dépose des élèves devant le collège

publié le 20/09/2023

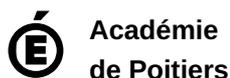
Bonjour

Les problèmes de dépose des élèves devant le collège par leurs parents le matin posent de plus en plus de problèmes. Par exemple, les voitures qui se garent de l'autre côté de la rue, sur le trottoir, obligent les chauffeurs de Bus à manœuvrer en empiétant sur le côté opposé de la voirie ce qui est dangereux. Les places en amont et en aval du collège sont bien souvent libres et malgré cela de nombreux parents déposent devant le collège leur enfant en bloquant la circulation ce qui n'est pas autorisé par le code de la route. La solution la plus sûre est de déposer les élèves sur le parking en pierre blanche en bas du collège. Les enfants peuvent ensuite remonter vers l'établissement,

sur le trottoir, en toute sécurité. J'ajoute que de plus en plus d'altercations ont lieu entre parents, entre riverains et usagers, avec les chauffeurs de bus... Chacun doit faire des efforts pour rester calme et partager l'espace commun. L'équipe du collège est présente le matin et le soir mais nous ne disposons pas de pouvoirs de Police pour réguler la circulation.

En espérant être entendu. Pour la sécurité de vos enfants.

Cordialement. M. Missou



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.